Image not found or type unknown

Les sources des droits subjectifs extra-patrimoniaux ?

Par **ciobar**, le **12/10/2012** à **17:09**

Bonjour, je suis etudiant en université de droit et j'ai cette question qui me pose nombre de probleme.
En effet je sais definir les termes de la question mais lorsque viens le temps de laproblematique et du plan je n'y arrive plus.

Je sais que les sources des droits subjectifs sont les actes juridiques et la jurisprudence mais je ne sais pas du tout les sources des droit extra-patrimoniaux.
Voila maquestion, Si vous pouvez m'aider cela serait avec plaisir.

Merci

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés